

Un appel à don : pourquoi ?



Une carte gratuite ...



La carte de Donneur d'Organes de FRANCE ADOT est devenue en 2017 la carte **d'Ambassadeur du Don d'Organes**. Prendre sa carte d'ambassadeur, c'est affirmer sa volonté de faire don de ses organes, pour sauver des malades en attente, et c'est **en informer ses proches**. Prendre sa carte, c'est aussi profiter de la moindre occasion pour promouvoir le don d'organes. C'est un acte citoyen, généreux, accessible à tous : la carte d'ambassadeur est **délivrée gratuitement**.

... pour que l'idée du don avance

Notre organisation rigoureuse, notre politique de recrutement de correspondants locaux, de formation, nous ont permis **en 2019**, au travers de **170 interventions sur le terrain**, d'établir **2.005 nouvelles cartes** et d'enregistrer **741 volontaires au Don de Moelle Osseuse**. Plus de 58.000 Costarmoricains possèdent notre carte d'Ambassadeur du don d'organes !



Ces résultats sont porteurs d'espoir, et nous motivent pour faire encore mieux. Ceci d'autant que depuis mars 2020 **notre activité a été fortement impactée par la pandémie**, et que la reprise de nos activités est lente.

Nous devons retrouver en 2023 ce dynamisme qui nous caractérise. Nos frais de fonctionnement ne peuvent être couverts par les subventions municipales. Les dons exceptionnels étant par ailleurs très aléatoires, il nous faut compter sur votre générosité.

C'est pourquoi nous profitons de ce contact annuel avec vous, à l'occasion de notre Assemblée Générale, pour faire cet appel à don.

FRANCE ADOT est une association reconnue d'utilité publique : toute somme versée donne droit à une réduction d'impôt de **66%** de sa valeur.

50 € versés pour nous soutenir, c'est pour vous 33 € en moins d'impôt sur le revenu !

Merci de nous aider à poursuivre notre tâche, afin que **« plus un seul organe disponible à l'occasion d'une mort encéphalique ne donne lieu à refus de prélèvement par ignorance, que tous les malades en attente de greffe de moelle osseuse trouvent un donneur »**. Pensez aussi à nous indiquer votre adresse mail qui nous permettra de vous contacter par internet.

Voir au dos ➡

Vous pouvez aussi nous aider autrement ...

Vous êtes enseignant ou infirmière scolaire ?

Nous intervenons en milieu scolaire (FRANCE ADOT est agréée par l'Education Nationale) pour informer les jeunes sur le Don d'Organes, de Tissus et de Moelle Osseuse : conférences avec témoignage de greffés (désormais possibilité de visioconférences Zoom prises en charges par l'ADOT22), ou stands d'information moelle osseuse.

1.835 jeunes ont été informés en 2019.



Vous êtes entrepreneur, responsable de comité d'entreprise, élu local, enseignant, ... ?

Nous mettons à votre disposition une **exposition** qui trouvera toute sa place dans votre médiathèque, dans le hall de la mairie, de votre établissement ou de votre entreprise.

Nous pouvons vous proposer un **texte** pour votre site internet, votre blog ou votre bulletin municipal, pour informer vos concitoyens sur les dons d'Organes et de Moelle Osseuse et les aider à se positionner.



Vous êtes élu local ?

En acceptant la plantation chez-vous d'un « **Arbre de Vie** » - en hommage aux donneurs et à leur famille – vous attirerez l'attention de vos administrés (certains peuvent être concernés) sur le don et la greffe. A ce jour 4 arbres de vie ont été plantés, 3 autres le seront prochainement... dont un à Plérin le 11 mars à 11h : rendez-vous Place du 19 mars 1962 !

Vous êtes un simple citoyen ?



Soyez notre **Ambassadeur** ! Profitez de toutes les occasions pour parler du Don d'Organes et du Don de Moelle Osseuse. Et pour ceux qui n'ont pas leur carte d'Ambassadeur du don d'Organes, ou qui souhaitent se porter volontaires au Don de Moelle Osseuse, renvoyez-les vers www.france-adot.org : ils pourront télécharger leur carte ou demander à la recevoir par la poste, et s'inscrire en ligne pour devenir donneur de moelle osseuse.

Vous pouvez aussi **devenir correspondant local ADOT 22** (nous contacter).

ADOTement Vôtre,
Pour FRANCE ADOT 22, le Président
Hervé LE SERRE

Aidez-nous à promouvoir REVIVRE Magazine, « Le magazine du don d'organes et de la greffe »

Profitez de notre offre d'abonnement annuel : 4 N° pour seulement 24,80 € !
Faites-le connaître en abonnant votre mairie, votre bibliothèque, votre CDI, ...
Retournez le bulletin d'abonnement ci-joint à l'adresse indiquée.



**Si vous souhaitez nous aider financièrement, renvoyez-nous le
formulaire « APPEL à Cotisation et à DON 2023 »**